

Bourses Hannah 2020

Quatre bourses sont offertes aux étudiant.e. de 1^{er} et de 2^e cycles inscrits dans une université canadienne pour réaliser un projet en histoire de la médecine et de la santé sous la supervision d'une ou d'un professeur.e. Les fonds proviennent de l'Associated Medical Services inc. (AMS). La bourse est administrée en collaboration avec la Société Canadienne d'histoire de la médecine (SCHM) qui évalue les candidatures.

Thématiques de recherche

Les bourses Hannah soutiennent des recherches qui analysent l'impact des technologies sur la profession médicale et les services de santé. Les projets présentés peuvent dériver d'un essai de 1er cycle, d'un mémoire de 2e cycle ou de tout autre activité de recherche réalisée dans un cadre universitaire. Ils doivent être accompagnés d'un calendrier démontrant qu'ils sont réalisables durant la période de validité de la bourse (3 mois). Les étudiant.e.s peuvent recevoir des crédits de scolarité pour le projet soumis.

Les thèmes privilégiés par les bourses Hannah reflètent l'objectif actuel de l'AMS, « développer la compassion dans un monde technologique », et plus spécifiquement de :

1. Promouvoir des formations et des pratiques de soins humanisées
2. Favoriser l'élaboration de nouveaux modèles de soins axés sur les besoins des individus
3. Encourager une utilisation des technologies qui préserve les valeurs d'empathie dans un système de santé en constante évolution.

Montant des bourses

Quatre bourses de 5 500 \$ sont offertes pour une période de trois mois consécutifs (sessions d'automne, d'hiver ou d'été). Elles sont versées aux universités auxquelles les récipiendaires sont inscrits, puis transférés à ces derniers selon les modalités en vigueur dans chaque établissement. Ces bourses sont imposables au niveau fédéral.

Éligibilité

Lors du dépôt de leur dossier, les candidat.e.s doivent être inscrits à temps plein dans une université canadienne. Les étudiant.e.s de 1er ou de 2e cycle sont admissibles, à condition que leur projet et leur professeur.e respectent les critères exposés ci-haut. Le concours est également ouvert aux étudiant.e.s en médecine.

Dépôt des candidatures

Date limite pour le dépôt des candidatures : **10 novembre 2019**

Le [formulaire](#) est disponible en ligne, sur le site de la Société canadienne d'histoire de la médecine. Le dossier de candidature complet doit être envoyé par courriel à la vice-présidence de la SCHM : Esyllt.Jones@umanitoba.ca

Dossier de candidature

Formulaire

Veillez remplir le formulaire en ligne, avec toutes les signatures (manuscrites) demandées. Celui-ci doit être signé par vous-mêmes, votre directrice ou directeur, ainsi que par une personne agréée qui représente votre université (ex : vice-doyen.ne à la recherche). Votre université s'engage alors à assumer la responsabilité administrative de la bourse et à respecter les règles d'AMS concernant l'utilisation des fonds qui ne peuvent en aucun cas servir à payer des frais institutionnels ou administratifs

Résumé du projet (150 mots maximum)

Faites une courte description de votre projet, dans un langage accessible, en insistant sur son intérêt pour l'histoire de la médecine et des services de santé.

Description du projet (3 pages maximum, double interligne)

Exposez votre problématique et mettez-la en relation avec la littérature scientifique pertinente. Précisez aussi votre méthodologie, vos sources et leur disponibilité, votre calendrier, etc. Fournissez aussi des informations biographiques témoignant de votre capacité à réaliser le projet : liste de cours suivis, expérience particulière, intérêts personnels, des compétences linguistiques spécifiques, etc.

Documents à fournir par votre directrice ou directeur

Votre directrice ou directeur doit envoyer deux documents par courriel à Esyllt.Jones@umanitoba.ca :

- une lettre d'appui, confidentielle, qui évalue la faisabilité de votre projet, expose vos capacités et témoigne de son acceptation à vous encadrer pendant la durée de validité de la bourse.
- un CV abrégé qui reflète son expertise sur votre sujet.

Relevés de notes

Joignez à votre demande une copie officielle d'un relevé de notes de premier cycle. Les étudiant.e.s en première année d'université, dont le relevé ne peut être étoffé, doivent fournir le relevé de leurs études antérieures (niveau collégial, autre formation générale).

Autres bourses

Joignez à votre demande un document indiquant les bourses déjà obtenues ou demandées : montants, organismes subventionnaires et périodes de validité.

Certificat d'éthique

Pour tous les projets de recherche impliquant des êtres humains, un certificat d'éthique doit être décerné à l'étudiant.e ou à la personne qui l'encadre par l'université d'attache. Si le certificat a été obtenu avant que votre projet ne soit soumis à la SCHM, veuillez le joindre à votre demande. Si ce n'est pas le cas, sachez que le montant de la bourse ne sera versé que sur réception de ce certificat.

Si vous estimez ne pas avoir besoin d'un certificat d'éthique, veuillez fournir une brève justification.

En signant le formulaire de demande AMS, vous vous engagez à respecter la déclaration suivante :

« Par la présente, j'affirme que les droits de la personne et la dignité de chacun des sujets de cette recherche seront protégés rigoureusement et qu'aucune communication, orale ou écrite, ne contiendra de propos susceptibles de porter à confusion ou de laisser entendre que moi-même, ou les gens travaillant avec moi, pourrions offrir une assistance, clinique ou autre, que nous ne serions pas en fonction, ni ne voudrions, offrir ».

Normes de présentation

Le dossier de candidature doit être dactylographié, imprimé au recto seulement, sur du papier 8,5 X 11, avec des marges d'1 pouce partout. La taille de la police doit être au minimum 12, avec espacement normal (ni condensé, ni espacé). Chaque page doit être numérotée, avec le nom de l'étudiant.e dans l'en-tête à droite, à au moins 0,5 pouce du bord de la page.

Langue

La langue de travail d'AMS est l'anglais. Toutefois, AMS encourage fortement les candidatures en français. Les demandes sont évaluées par des comités bilingues, dont les membres sont choisis par la vice-présidence de la SCHM. Cette politique permet une évaluation juste et équitable de chaque dossier.

Publications et remerciements

Le programme de bourses n'impose aucune contrainte quant à la publication des résultats de recherche. Néanmoins, AMS et la SCHM devront d'être remerciées dans chacune des publications qui découleront des travaux financés par la bourse.

Cette marque de reconnaissance peut prendre la forme suivante : « Associated Medical Services Inc. (AMS) est un organisme de bienfaisance créé en 1936 par le Dr Jason Hannah. Organisme pionnier dans le secteur de la santé en Ontario, AMS est actif en éducation et dans la recherche de meilleures pratiques en matière de santé pour tous les Canadiens. AMS soutient la recherche dans les domaines des sciences humaines, dont l'histoire de la médecine ».

AMS se réserve le droit de reproduire le titre ou le rapport de recherche.

Rapport final

À la fin de la période de validité d'une bourse Hannah, les récipiendaires doivent remettre un rapport. Celui-ci décrit des activités durant les trois mois et comprend une copie des rapports, publications ou autres produits de la recherche. Le tout doit être envoyé à AMS ainsi qu'à la SCHM (en copie conforme).

Vérification

Avez-vous...

- signé et daté votre demande ?
- obtenu toutes les signatures, y compris celle de votre institution ?
- inclu vos relevés de notes ?
- l'assurance que votre directrice ou directeur a bien envoyé sa lettre d'appui et son CV ?
- inclu tous les documents dans le bon ordre ?
- gardé une copie de votre demande pour vos dossiers ?

N'hésitez pas à envoyer vos questions et vos suggestions sur ce concours à :

Dr Esyllt Jones
Dean of Studies, St John's College
209 - 92 Dysart Rd. University of Manitoba
Winnipeg, MB R3T 2M5
Esyllt.Jones@umanitoba.ca